

À l'intention des milieux accueillant des stagiaires étudiant au Collège de Maisonneuve

Objet: grève des cours et des stages le 21 novembre

Depuis plusieurs années, les travailleurs-euses paient le gros prix des restructurations du travail et des compressions budgétaires ayant cours dans la fonction publique. Cette réalité vaut aussi pour les étudiant-es: alors qu'on coupe les ressources humaines et matérielles, on augmente les heures de stages exigées aux étudiant-es pour compléter leur formation. C'est ainsi que les futur-es employé-es précarisé-es sont formé-es. Ce n'est pas pour rien que les professions où l'on retrouve des stagiaires non-rémunéré.es sont celles où les statistiques sont les plus criantes en termes de détresse psychologique: chez les enseignant-es, 15 % songent à quitter la profession au cours des cinq premières années de leur carrière; chez les infirmières, la durée moyenne de jours de maladies est de 14,3 comparativement à 7,4 chez la population générale et 25 à 50% des intervenant-es sociaux obtiendraient un résultat élevé aux différentes échelles de burn-outs.

La souffrance des travailleurs-euses n'est pas étrangère à la non-reconnaissance de leur travail, et ce, dès leurs études, souffrance qui passe, entre autres, par la non-rémunération de leurs stages. Ce n'est pas un hasard si ces professions ont en commun d'appartenir au vaste domaine des soins et de la sollicitude. Les différentes réformes et mesures d'austérité dans les secteurs de la santé, des services sociaux, de l'éducation et du communautaire ont accentué la précarisation des professions associées au domaine des soins et un peu partout dans le monde. À l'heure actuelle, les stages non rémunérés se retrouvent toujours dans des domaines peu valorisés et à forte prédominance féminine, correspondant à la division genrée du travail (éducation à l'enfance, enseignement, travail social, soins infirmiers, etc.). En effet, rémunérer les stages contribuerait à valoriser non seulement le travail accompli quotidiennement par les stagiaires, mais également à revaloriser l'ensemble des professions visées sur le marché du travail. Cette campagne est donc aussi un appel à une grève des femmes, en revendiquant la fin du temps volé aux stagiaires, la reconnaissance du travail gratuit par un salaire et le contrôle des conditions de travail par celles qui l'exécutent.

Des étudiant-es et allié-es s'organisent depuis 2016 sur leurs campus pour faire reconnaître le travail effectué pendant les études, tel que les stages, comme du travail. En 2017, les Comités unitaires sur le travail étudiant (CUTE) ont décidé de créer des coalitions régionales pour la rémunération de tous les stages, où sont regroupées des associations étudiantes, des groupes politiques et communautaires, des individus et des syndicats afin d'élargir la mobilisation. À ce jour, il existe des coalitions régionales à Montréal, à Sherbrooke et en Outaouais. D'autres sont en formation au Bas-Saint-Laurent et au Saguenay.

À l'hiver 2018, plusieurs journées de grève et d'action ont eu lieu sur plusieurs campus, dont le 20 février et le 8 mars 2018 alors que 30 000 étudiants-es étaient en grève à Montréal, à Sherbrooke, en Outaouais et à Trois-Rivières. Cette forte mobilisation lors de ces journées nous indique que nous sommes prêts-es à organiser une grève générale étudiante à l'hiver 2019. Les différents acteurs syndicaux (fédérations, syndicats locaux et membres) et communautaires auront assurément à se positionner et intervenir lors du déclenchement de cette grève. Pourquoi ne pas penser dès maintenant à une solidarité étudiante, syndicale et associative? Car un-e stagiaire possède les caractéristiques d'un-e salarié, mais sans le salaire et les droits! En plus d'être non rémunéré-es, les stagiaires ne sont pas couvert-es par la Loi sur les normes du travail. Doit-on en comprendre qu'un-e stagiaire ne peut pas se blesser, vivre de la violence ou tomber enceinte dans le cadre de sa formation? Non, bien entendu: la personne en stage va plutôt apprendre que le travail qu'elle exécute à la fin de ses études ne vaut même pas de rétribution ou de protection. La précarité des conditions de travail commence dès les études, c'est pourquoi les étudiants-es et les salariés-es doivent lutter solidairement pour de meilleures conditions de travail. Nous sommes déjà collègues!

À Maisonneuve, la mobilisation poursuit son cours, et les membres de la Société générale des étudiants et étudiantes du Collège de Maisonneuve (SOGÉÉCOM) ont voté en assemblée générale en faveur d'une journée de grève le **21 novembre**. Contrairement aux grèves étudiantes précédentes, celle-ci aurait la particularité d'inclure les milieux de stages, afin de faire augmenter la pression sur le gouvernement en perturbant l'activité régulière effectuée par les stagiaires. Il est donc particulièrement important que les milieux de stage respectent ce débrayage. Il serait ainsi nécessaire que les étudiant-es stagiaires ne soient pas pénalisés-es en cas de grève des stages, et surtout que cette grève ne signifie pas une reprise des journées de stages débrayées. En somme, malgré le fait que les revendications des étudiant-es soient

centrées sur leurs intérêts immédiats, il importe de les considérer dans une perspective politique plus large, qui est celle de la reconnaissance du travail effectué gratuitement, combinée à une critique des politiques d'austérité et du mode de gestion néolibéral, auxquelles on ne peut s'opposer que par une démonstration ferme de solidarité entre étudiant-es et travailleurs-euses.

En cas de questions, veuillez écrire à permanence@sogecom.org, ou nous téléphoner au 514-316-8843.

Solidairement,

L'exécutif de la Société générale des étudiantes et étudiants du Collège de Maisonneuve
(SOGÉÉCOM)